prie d'arrêter sur ce pied le compte de ces dépenses que je vous autorise à recevoir soit du S<sup>r</sup>. Vieillard, soit de celui qui le représentera. Les observations que M. Vieillard a faites à ce sujet par sa lettre du p<sup>er</sup>. Jan<sup>er</sup>. 1785, n° 12, ne m'ont pas paru fondées. Vous aurés en conséquence à retrancher sur le compte qu'il a joint à sa lettre n° 16 dont je vous envoie le d<sup>ta</sup>, ainsy que du n° 12, les 7000 ll d'app<sup>ts</sup>. qu'il y a portées au dela des 20,500 ll à quoi la dépense totale a été fixée. Ainsy il sera resté en ses mains au 31 X<sup>bre</sup>. 1784, 32,219 l 12<sup>s</sup> 3 dont 20,500 ll seront allouées pour l'année 1785 et le surplus sera imputé sur l'année courante.

Vous demanderés à M. de Moracin de vous remettre 2500 piastres sur les espèces que porte la frégate La Calipso, tant pour solder le compte du S<sup>r</sup>. Vieillard que pour laisser environ 1000 piastres à la disposition du nouvel agent.

Vous verrés par les lettres de M. Vieillard nos 14 et 15 les mouvements qui ont eu lieu à Canton à l'occasion de l'accident involontaire qui a causé la mort de deux Chinois, et des ordres donnés par l'empereur pour arreter des prêtres chinois. J'en joins également les dta. avec celui du no 19 relatif aux griefs du commerce et aux sommes dues aux négocians françois qui font l'objet principal de votre mission. Je vous prie de prendre sur les lieux les notions les plus précises que vous pourrés vous procurer, et de me les transmettre dans vos observations.

Le gouverneur portugais de Macao avoit intimé à tous les François qui n'étoient pas attachés au Consulat de Canton l'ordre de ne plus aller passer l'hyver dans cette isle. Sur les plaintes qui en ont été portées à la Cour de Lisbonne, l'ambassadeur de cette Couronne a déclaré que la Reine de Portugal avoit confirmé la décision provisoire du gouverneur de Goa, lequel avoit prescrit à celui de Macao son subordonné de remettre les choses en leur ancien état. Je suis persuadé qu'à votre arrivée, vous trouverés cette affaire terminée sur ce pied.

Depuis le xvie siècle, les Portugais étaient établis

<sup>1.</sup> Intendant de Pondichéry.